



RENTREE SCOLAIRE 2022/2023

PRE- INSCRIPTIONS EN ECOLE MATERNELLE

Les demandes de pré-inscriptions sont à effectuer à la Maison de l'Enfant Jacqueline

POLY,

rue Paul Alphanand à Avion

Au service ENSEIGNEMENT

03.21.14.76.50

Du lundi 17 janvier 2022

au vendredi 22 avril 2022

- Le lundi de 14h à 17h
- Et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Enfants concernés :

- Les enfants non scolarisés nés entre 2017 et 2019,
- Les enfants nés en 2020, (dans la limite des places disponibles dans les écoles)
- Les enfants ayant déménagé.

Les parents doivent se munir :

- du livret de famille,
- du carnet de santé de l'enfant,
- d'une facture récente pour justification du domicile.



Dérogations de secteurs scolaires

Les parents qui travaillent et qui souhaitent scolariser leur enfant dans l'école proche du domicile de la nourrice doivent se munir en supplément :

- d'une attestation de travail notifiant les horaires de travail pour chacun des parents,
- d'un justificatif de domicile et d'une attestation sur l'honneur de la nourrice ou de la personne qui garde l'enfant.